

L'attrition du logement en zones touristiques :

En fin d'année dernière j'ai intégré le groupe de travail « Attrition du logement permanent en zones touristiques », piloté par le Secrétariat d'État chargé de la ruralité. Le groupe qui comprend notamment 4 députés, 2 sénatrices et des représentants d'élus locaux, a pris connaissance des travaux menés conjointement par l'IGF, l'IGEDD et l'IGA. Le rapport présenté confirme l'existence d'un phénomène qui s'est massifié ces dernières années et qui provoque une crise identitaire, sociale et environnementale sur nos territoires touristiques. Ce sujet, trop longtemps négligé ou sous-estimé, est devenu une urgence dans de nombreux territoires touristiques ; c'est le cas dans notre département du Finistère. L'État et les collectivités locales doivent désormais engager une action coordonnée sur ce sujet pour éviter que les habitants des zones touristiques ne puissent plus se loger du fait de la pression foncière que subissent nos communes. L'objectif de nos travaux ne doit cependant pas opposer tourisme, accès au logement et développement économique. Il s'agit au contraire de trouver le bon équilibre au sein des zones touristiques pour assurer un développement territorial et un cadre de vie adapté pour tous ; ménages, professionnels, et vacanciers.

Des mesures concrètes existent, notamment réglementaires ou fiscales ; avec plusieurs de mes collègues, nous y travaillons ! La résorption des déséquilibres des marchés locaux du logement passe aussi par la mobilisation des outils de politique de l'habitat par les collectivités territoriales. Je vous consulterai prochainement sur ce dossier majeur pour notre Département, afin de porter vos propositions au Sénat.

Zoom sur... un projet local

L'Agence Lucie

Le 18 janvier dernier, j'organisais, au Sénat, une réunion au cours de laquelle j'avais invité Alan Fustec, fondateur de l'Agence Lucie, pour qu'il présente la démarche de son agence à plusieurs de mes collègues parlementaires. L'agence propose aux entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche de Responsabilité Sociétale (RSE) un parcours accessible à tous.

L'agence a créé un label, et le premier centre de formation 100 % RSE qui aide les organisations à intégrer le développement durable au cœur de leur mission, et ainsi construire le monde de demain ! Toutes les infos : <https://www.labellucie.com/>

Le chiffre du mois

90

C'est, en pourcentage, le taux d'autofinancement des investissements constaté en 2022 dans les communes rurales. Ce ratio tombe à 76 % pour les communes urbaines, ce qui explique un endettement beaucoup plus faible par habitant en zone rurale qu'en zone urbaine (593 € contre 1 064 €). Source : DGCL/BIS n°170

Brèves

• Ce qui change au 1^{er} janvier pour les Collectivités Territoriales

Retrouvez via le lien ci-dessous les principales mesures qui interviennent à compter du 1^{er} janvier 2023 :

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/ce-qui-change-au-1er-janvier-2023-pour-les-collectivites-territoriales>

• Parution de l'étude de France Stratégie sur l'emploi à horizon 2030

D'ici 2030, les besoins en recrutement atteindront 35 % de l'emploi en 2019 ! Le dossier complet pour comprendre les enjeux pour notre territoire :

<https://dors.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-metiers-en-2030-quelles-perspectives-de-recrutement-en-region>

• Lancement d'un appel à projet pour le développement d'infrastructures cyclables :

Le Gouvernement a engagé 100 M € pour des projets d'infrastructures cyclables. Date limite de dépôt des dossiers : le 21 avril 2023.

<https://www.ecologie.gouv.fr/appels-projets-fonds-mobilites-actives-amenagements-cyclables>

• Financement de l'apprentissage :

L'État va poursuivre le financement de l'apprentissage dans les Collectivités Locales, à hauteur de 15 M€ par an jusqu'en 2025.

• Ecole et environnement :

J'ai intégré la mission d'information sénatoriale sur le bâti scolaire à l'épreuve de la transition écologique. Démarrage des travaux : début février.

Travaux parlementaires

Focus sur...

Le Fonds Vert

Depuis le 27 janvier dernier, les collectivités territoriales peuvent solliciter le financement de différents projets dans le cadre du Fonds Vert.

Doté d'une enveloppe de 2 Mds d'€ de dotations et de 1,2 Mds d'€ de la Banque des territoires pour 2023, le Fonds peut être mobilisé pour financer des projets en matière de :

- Performance environnementale (rénovation énergétique, tri et valorisation énergétique des biodéchets, éclairage public),
- Adaptation des territoires au changement climatique (lutte contre les îlots de chaleur, prévention contre les risques naturels).
- Amélioration du cadre de vie (mobilités, foncier).

Le Fonds portera également le financement du déploiement de la stratégie nationale pour la biodiversité dans les territoires (150 M€). Deux liens utiles sont mis à votre disposition :

1. Présentation générale du dispositif et 13 cahiers thématiques : <https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>
2. Guide à l'attention des décideurs locaux : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/FONDS%20VERT%20A4%20v4-web-planche.pdf>

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter les services de la Préfecture.

A venir

• Audition de la présidente de l'ARCEP

Le 8 février prochain, nous auditionnerons, en commission, la présidente de l'ARCEP, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques des Postes et de la Distribution de la Presse.

• Entrée en vigueur de la REP Bâtiments :

Le 10 février je rencontrerai de nouveau la FFB du Finistère pour échanger sur l'entrée en vigueur de la Responsabilité Élargie des Producteurs de la filière « Bâtiments ».

• Inauguration du Centre de formation et d'intervention de la SNSM à Quimper :

J'assisterai à l'inauguration de cette nouvelle infrastructure le 11 février prochain.

Mes rencontres en circonscription

Le 9 janvier, j'ai accueilli, dans ma permanence, la Fédération du Bâtiment. A l'ordre du jour : commande publique, coûts des matériaux et REP déchets bâtiments !

Le 12 janvier, j'ai accompagné le Secrétaire Général pour l'Investissement, qui se déplaçait dans le département. L'occasion de mettre en avant l'excellence Finistérienne !

Lancement de l'appel à projet pour le FDVA 2023 ! J'étais à Quimper pour participer au groupe de travail de ce fonds disponible à toutes les associations. <https://www.ac-rennes.fr/fdva>

Le 23 janvier, je me suis rendue au Collège Camille Vallaux du Relecq-Kerhuon pour échanger avec les élèves sur le rôle du Parlement.

« Cartes Blanches à ... » : au cours du mois de janvier, je me suis déplacée à Lampaul-Plouarzel, Locmelar, Plomodiern et Ploudiry dans le cadre de mes visites de territoire.

Mes interventions au Sénat et dans les Ministères

- Le 10 janvier, je suis intervenue au Sénat sur les politiques de gestion de l'eau. J'ai rappelé le rôle fondamental des élus locaux pour faire face aux enjeux du réchauffement climatique, et de la raréfaction de la ressource.
- Par une question écrite, j'ai souhaité attirer l'attention du gouvernement sur le coût parfois très élevé des études en institut de formation en masso-kinésithérapie.
- Le 18 janvier, j'ai pris l'initiative, avec mon collègue député de Savoie Monsieur Roseren, d'adresser une lettre à la Première Ministre sur l'application du décret « Zones tendues ». Une lettre co signée par une cinquantaine de parlementaires.
- Le 24 janvier, je faisais partie de la CMP réunie pour trouver un accord sur la loi Accélération des Énergies renouvelables. Objectif atteint, avec une Commission conclusive !

Pour me contacter

Permanence :

1 place de la Gare,
29870 Lannilis

Sénat :

Palais du Luxembourg,
15, rue de Vaugirard,
75291 Paris Cedex 06

nadegehavet.bzh
n.havet@senat.fr

